

Les Producteurs de poulet du Canada

Mémoire prébudgétaire présenté au
Comité permanent des finances



Producteursdepoulet.ca

[@chickenfarmers](https://twitter.com/chickenfarmers)

Les Producteurs de poulet du Canada | 1007, rue Sparks, bureau 350 | Ottawa (Ontario) K1R 7S8 | T 613-566-5910 | F : 613-241-5999

Recommandations des Producteurs de poulet du Canada en vue du budget de 2019

1. Que le gouvernement mette en œuvre des mesures visant à aider le secteur canadien du poulet à faire face à l'augmentation des importations et à l'érosion de la part de production du secteur découlant des concessions accordées dans l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste.
2. Que le gouvernement colmate les brèches affectant les producteurs de poulet canadiens en ce qui concerne les activités transfrontalières frauduleuses.



Résumé

Les agriculteurs canadiens travaillent dur 365 jours par année pour veiller à ce que les Canadiens aient accès à des aliments frais cultivés localement au Canada. Ainsi, les producteurs de poulet du Canada jouent un rôle important dans la chaîne alimentaire et dans la chaîne de valeur, produisant du poulet de haute qualité et sain, tout en apportant 6,8 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada et en versant 2,2 milliards de dollars en impôts. Non seulement notre secteur soutient directement 87 200 emplois, mais il soutient l'emploi dans l'ensemble de la chaîne de valeur – agriculture, transformation, soins vétérinaires, transport, vente au détail, restauration et plus encore.

Les Producteurs de poulet du Canada recommandent des moyens raisonnables, pratiques et commercialement viables de demeurer concurrentiels et de créer des emplois, tout en renforçant le secteur du poulet et le système de gestion de l'offre de calibre international. Nous comptons sur le Comité permanent des finances et sur le budget de 2019 pour apporter ces modifications qui seront profitables pour l'ensemble des producteurs, consommateurs et familles du Canada.



Contexte

Les Producteurs de poulet du Canada ont l'honneur de représenter leurs 2 800 membres qui recherchent la création d'emplois, la croissance économique et la prospérité dans les collectivités rurales et urbaines d'un océan à l'autre. Notre organisme collabore avec 191 entreprises de transformation. Son conseil d'administration est représentatif de la chaîne de valeur : agriculteurs, transformateurs de premier ou second cycle, exploitants de restaurants ou de services alimentaires. Son mandat consiste essentiellement à veiller à ce que les producteurs offrent aux Canadiens un bon approvisionnement de poulet frais, sain et soigneusement produit, en plus de représenter les intérêts des producteurs de poulets et du secteur dans son ensemble.

Le secteur du poulet est un exemple de réussite en matière de croissance et de valeur ajoutée. La production est en croissance, alors que les pratiques de production évoluent et s'améliorent continuellement. Notre système stable de gestion de l'offre nous assure de demeurer concurrentiels, tout en produisant le poulet sain et de qualité élevée que les consommateurs demandent.

Nos producteurs sont fiers de constater que leur travail soutient le Canada. Le secteur du poulet :

- contribue au produit intérieur brut du Canada à hauteur de 6,8 milliards de dollars;
- procure 87 200 emplois;
- verse 2,2 milliards de dollars en impôts;
- achète 2,6 millions de tonnes d'aliments, ce qui est bénéfique pour d'autres producteurs.

Tout cela, nous l'accomplissons sans subventions.

Le secteur canadien du poulet fonctionne sous le régime de la gestion de l'offre, dans le cadre duquel la capacité de contrôler l'accès au marché fourni par le Canada à nos partenaires commerciaux représente l'un de ses trois piliers. Vu notre discipline de production qui correspond à la demande intérieure, le régime de gestion de l'offre est garant de stabilité et de régularité des apports économiques dans toutes les régions du pays.

Nous remercions toutes les parties représentées au Comité des finances et à la Chambre des communes pour leur soutien au régime de la gestion de l'offre, et nous sommes enchantés de poursuivre notre collaboration pour assurer la croissance de l'économie canadienne. Cependant, du poulet traverse la frontière de façon frauduleuse, ce qui entraîne une perte d'emplois et de contribution économique, ainsi qu'une incertitude accrue pour nos producteurs.



Dans le présent mémoire prébudgétaire, les Producteurs de poulet du Canada demandent que le Comité permanent des finances et que le gouvernement fédéral accordent la priorité à nos recommandations visant à s'adapter aux répercussions de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) sur notre secteur et de rétablir l'intégrité du pilier de contrôle des importations. Non seulement elles créeront des économies de coûts pour le gouvernement, mais elles permettront également au secteur canadien du poulet d'augmenter sa contribution au PIB, d'employer plus de Canadiens et de verser plus d'impôts.

Recommandation : Mettre en œuvre des mesures visant à aider le secteur canadien du poulet à faire face à l'augmentation des importations et à l'érosion de la part de production du secteur découlant des concessions accordées dans l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Bien que nous comprenions l'importance pour le Canada de prendre part au PTPGP, nous devons insister sur le fait que le secteur canadien du poulet subira des répercussions importantes à la suite de cet accord, car les concessions d'accès au marché qu'il accorde affecteront directement chacun de nos producteurs.

Dans le Partenariat transpacifique (PTP) d'origine, le Canada a consenti à un accès au marché de 2,1 % en réponse aux demandes des États-Unis. Malgré le retrait des États-Unis du PTP, cette concession a été maintenue dans le PTPGP et sera remplacée par des produits en provenance du Chili. En d'autres mots, les répercussions du PTPGP demeurent les mêmes que celles du PTP.

Le budget de 2019 doit fournir une stratégie complète qui comprend des programmes nationaux visant à aider les secteurs de la gestion de l'offre à s'ajuster aux répercussions du PTPGP et à s'assurer qu'ils continuent à créer des emplois de qualité et à contribuer dans une plus grande mesure à l'économie globale canadienne. En particulier, de nouvelles mesures conçues pour favoriser l'investissement doivent être intégrées, sous forme d'investissements – et non de renflouage – seront essentielles à la réussite continue de notre secteur.

Recommandation : Colmater les brèches affectant les producteurs de poulet canadiens en ce qui concerne les activités transfrontalières frauduleuses.

Depuis longtemps, le secteur canadien du poulet fait face à trois grands problèmes liés au contrôle des importations qui remplacent les articles produits et transformés au Canada et imposent à notre pays des coûts de millions de dollars.

En 2015, reconnaissant les répercussions de l'accord de PTP sur notre secteur, le gouvernement du Canada s'est engagé à colmater les brèches qui affectent notre



secteur et à mettre en œuvre les mesures anti-contournement liées aux importations de poulet. Puisque les répercussions du PTPGP demeurent les mêmes que celles du PTP, nos producteurs s'attendent à ce que cet engagement règle ces problèmes. Ceux-ci sont expliqués en détail ci-dessous :

Poulet frauduleusement importé comme volaille de réforme

Les importations illégales de poulet déclaré comme volaille de réforme se substituent aux articles produits et transformés au Canada, imposant à notre pays des coûts de millions de dollars en activité économique perdue.

La volaille de réforme est constituée de poules pondeuses qui ont atteint la fin de leur cycle de production, à savoir un sous-produit de la production d'œufs et d'œufs d'incubation. Le poulet qui entre au Canada est soumis à des mesures de contrôle des importations, mais ce n'est pas le cas de la volaille de réforme. Des preuves révèlent que de la viande de poulet est faussement déclarée comme volaille de réforme à la frontière canadienne, et par conséquent entre au Canada sans avoir été soumise aux contrôles d'importation. Cette activité frauduleuse cause une rupture dans la chaîne de la traçabilité des aliments, exposant les consommateurs canadiens au risque de maladie grave en cas de rappel de sécurité de la viande de poulet américain.

Il n'existe pas de moyen de faire de distinction visuelle entre la viande de poulet et la viande de volaille de réforme au moment de l'importation. En 2014, avec le soutien financier des Producteurs de volaille du Canada, l'Université de Trent a mis au point un test d'ADN médicolégal pour vérifier si un produit donné contient du poulet, de la volaille de réforme ou une combinaison des deux.

Les Producteurs de poulet du Canada recommandent au gouvernement fédéral d'imposer immédiatement ce test d'ADN afin de distinguer les importations de viande de poulet de celles de la volaille de réforme. Ce moyen de contrôle fiable garantira qu'aucune viande de poulet n'est importée illégalement sous l'étiquette de la volaille de réforme. Cette activité frauduleuse a eu des conséquences importantes pour le secteur canadien du poulet et l'économie canadienne. La résolution de ce problème entraînerait la création de 2 770 emplois, un apport supplémentaire de 208 millions de dollars au PIB du Canada et des recettes fiscales de 70 millions de dollars.

Programmes d'exonération et de drawback des droits

Les programmes d'exonération et de drawback des droits (EDD) administrés par l'Agence des services frontaliers du Canada n'étaient pas conçus pour des produits agricoles périssables soumis à des mesures de contrôle des importations comme le poulet. Dans son rapport du printemps 2017, le vérificateur général a révélé que le cadre de contrôle était inefficace, car il permettait de détourner certaines marchandises



à gestion de l'offre sur le marché canadien. Les Producteurs de poulet du Canada sont d'accord avec les constatations du vérificateur général et ont soulevé les préoccupations particulières suivantes concernant ces programmes :

- (1) le remplacement inapproprié du produit, c'est-à-dire que des coupes de poulet de grande valeur sont importées pour être incluses dans un produit exporté traité, mais le produit réexporté contient des coupes de poulet de moindre valeur ou de la viande de volaille de réforme, un produit de qualité inférieure qui peut être étiqueté comme du poulet;
- (2) la marinade, le glaçage, le calibrage et les productions non déclarés ou faussement déclarés entraînent la réexportation d'une quantité moindre de poulet que celle importée, la différence étant détournée sur le marché intérieur du Canada;
- (3) la conception inadéquate de produits périssables donnant jusqu'à quatre ans pour la réexportation, ce qui dépasse largement la durée de conservation des produits de poulet congelés;
- (4) l'incohérence entre les programmes gouvernementaux : des participants expulsés du Programme d'importation pour réexportation (PIR) d'Affaires mondiales Canada pour ne pas avoir respecté les règles sont autorisés à participer aux programmes d'exonération et de drawback des droits.

Le Programme d'importation pour réexportation (PIR) n'était pas conçu pour des produits agroalimentaires soumis à des contrôles d'importation comme le poulet. Les Producteurs de poulet du Canada recommandent au gouvernement du Canada d'exclure les volailles des programmes d'exonération et de drawback des droits ou d'imposer les mêmes paramètres que ceux du PIR. Le fait de rectifier cette situation favorisera la création de 1 425 nouveaux emplois, un apport de 107 millions de dollars au PIB du Canada et le versement de 36 millions de dollars en impôts.

Mélanges définis de spécialité

Lorsque le poulet est combiné à 13 % d'autres ingrédients, on l'étiquette « mélange défini de spécialité » (MDS) et il n'est pas considéré comme du poulet aux fins des contrôles d'importation. En d'autres mots, les produits contenant jusqu'à 87 % de chair de poulet ne sont généralement pas soumis aux contrôles d'importation. Une poignée d'entreprises ont y voient une occasion de contourner les règles commerciales et d'importer encore plus de poulet au Canada. Cette machination peut être montée par le simple ajout d'un paquet de sauce dans une boîte d'ailes de poulet, ou par l'emballage créatif de deux produits distincts, comme une pizza et des morceaux de poulet, dans la même boîte.

Les Producteurs de poulet du Canada recommandent que la définition des mélanges définis de spécialité soit précisée afin d'éviter les machinations ayant pour seul but de



contourner les contrôles d'importation. La résolution de ce problème appuiera la création de 260 emplois, un apport de 20 millions de dollars au PIB du Canada et le versement de 7 millions de dollars en impôts.

Prochaines étapes

Les 2 800 producteurs de poulet du Canada sont fiers d'offrir à des millions de Canadiens du poulet sain et de qualité élevée, tout en contribuant à la prospérité économique du pays.

Nos recommandations au Comité permanent des finances découlent de la volonté de maintenir le poulet en tant que protéine de viande de premier choix des Canadiens, tout en veillant à ce que le poulet qui entre dans le marché canadien soit sûr, produit selon les mêmes normes strictes qui existent au Canada et correctement étiqueté ou classé. Nous demandons le soutien immédiat du gouvernement afin de demeurer concurrentiels, d'encourager l'investissement et de poursuivre la croissance de l'économie. Nous estimons que les changements proposés permettraient à notre secteur de créer 4 455 nouveaux emplois, d'apporter 335 millions de dollars au PIB du Canada et de contribuer au versement de 112 millions de dollars en impôts.

